

La lettre du SAGE

Ellé Isole Laïta



ÉDITO

Après un an et demi de travail conséquent, la CLE a validé à l'unanimité l'actualisation de l'état des lieux du territoire Ellé-Isole-Laïta le 27 mars 2018. Ce document est disponible sur le site internet du SMEIL. Je remercie ici l'équipe technique du SMEIL et tous les acteurs qui se sont investis sur ce dossier, qui permet d'avoir une synthèse complète et utile pour partager la connaissance collective de notre territoire.

Par ailleurs la CLE s'est prononcée favorablement pour l'élaboration d'un programme d'actions stratégique pour l'eau du territoire Ellé-Isole-Laïta, en complément du SAGE actuel, ce dernier ayant un volet réglementaire. Ainsi, le travail engagé en 2018 doit aboutir à :

- Travailler sur les problématiques nouvelles, telles que le changement climatique, la gestion et l'érosion du sol, les têtes de bassin versant, la biodiversité, les espèces exotiques envahissantes...
- Définir et hiérarchiser les objectifs stratégiques et les actions à conduire, tout autant que cibler les secteurs prioritaires.

Ces 2 documents, le programme stratégique et le SAGE, sont donc bien complémentaires, le premier venant décliner de manière méthodologique et concrète les enjeux du SAGE, tout en explorant de nouveaux champs transversaux, à savoir :

- La structuration d'une nouvelle gouvernance de l'eau sur le territoire ;
- L'élaboration d'un programme de communication – sensibilisation ;
- L'articulation entre l'eau et l'économie ;

- La recherche de nouveaux partenariats, que ce soit avec les acteurs de l'aménagement du territoire, de la biodiversité, du milieu marin, les acteurs économiques ou encore les scientifiques.

Au final, cette stratégie collective et non réglementaire, doit donner un second souffle à notre dynamique de travail saine et constructive, en place depuis maintenant près de 20 ans. Nous pouvons nous en féliciter.

Les sujets ne manquent pas et de nombreux chantiers sont ouverts, cela dans un contexte de réorganisation des maîtrises d'ouvrage et de baisse des aides dans le domaine de l'eau. À ce sujet, comme vous le savez, plusieurs scénarios sont à l'étude avec nos collectivités et territoires voisins. Les périmètres de compétences entre les EPCI et la structure en charge de la planification sont clarifiés sur notre bassin versant. Quant au périmètre géographique, la réflexion doit se poursuivre, ce qui ne facilite pas le travail des équipes et des élus.

Le 29 mai dernier, le comité syndical a voté pour une gouvernance unique des bassins versants Ellé-Isole-Laïta, Scorff et Blavet qui ont des masses d'eau littorales communes. Si cette orientation ne pouvait faire l'unanimité des collectivités, le SMEIL en 2019 garderait sa structure actuelle.

Je vous souhaite un bel été à tous, avec de l'eau en quantité et en qualité !

Daniel LE BRAS

Président de la CLE du SAGE Ellé-Isole-Laïta
Président du SMEIL



PROVERBE CHINOIS

« L'eau ne se crée pas, elle se gère »

H. Tandonnet, JJ. Lozach 2016

SOMMAIRE

2 LE DOSSIER
Projet d'extension du site Natura 2000 Rivière Ellé

3 LE SAGE EIL A LA LOUPE
Prescription E5-10 du PAGD du SAGE EIL

4 ACTUALITÉS



PROJET D'EXTENSION DU SITE NATURA 2000 RIVIÈRE ELLÉ

En application des actions du DOCOB* du site Natura 2000 Rivière Ellé, le SMEIL participe avec les services de l'État à l'élaboration du projet d'extension du site actuel, dans le but de corriger ses incohérences et de faciliter sa gestion :

- Discontinuité amont / aval sur la rivière Ellé et au niveau de l'étang de Priziac
- Non prise en compte des éléments du paysage et des parcelles cadastrales.

Un travail démarré lors de la rédaction du DOCOB en 2011, a permis de définir les critères de construction et d'aboutir en 2018 à un projet de nouveau périmètre comptant 3 650 ha.

Entre avril et mai 2018, une communication a été organisée par le SMEIL afin de présenter le projet de nouveau périmètre et recueillir les remarques des propriétaires et usagers concernés. Un atlas

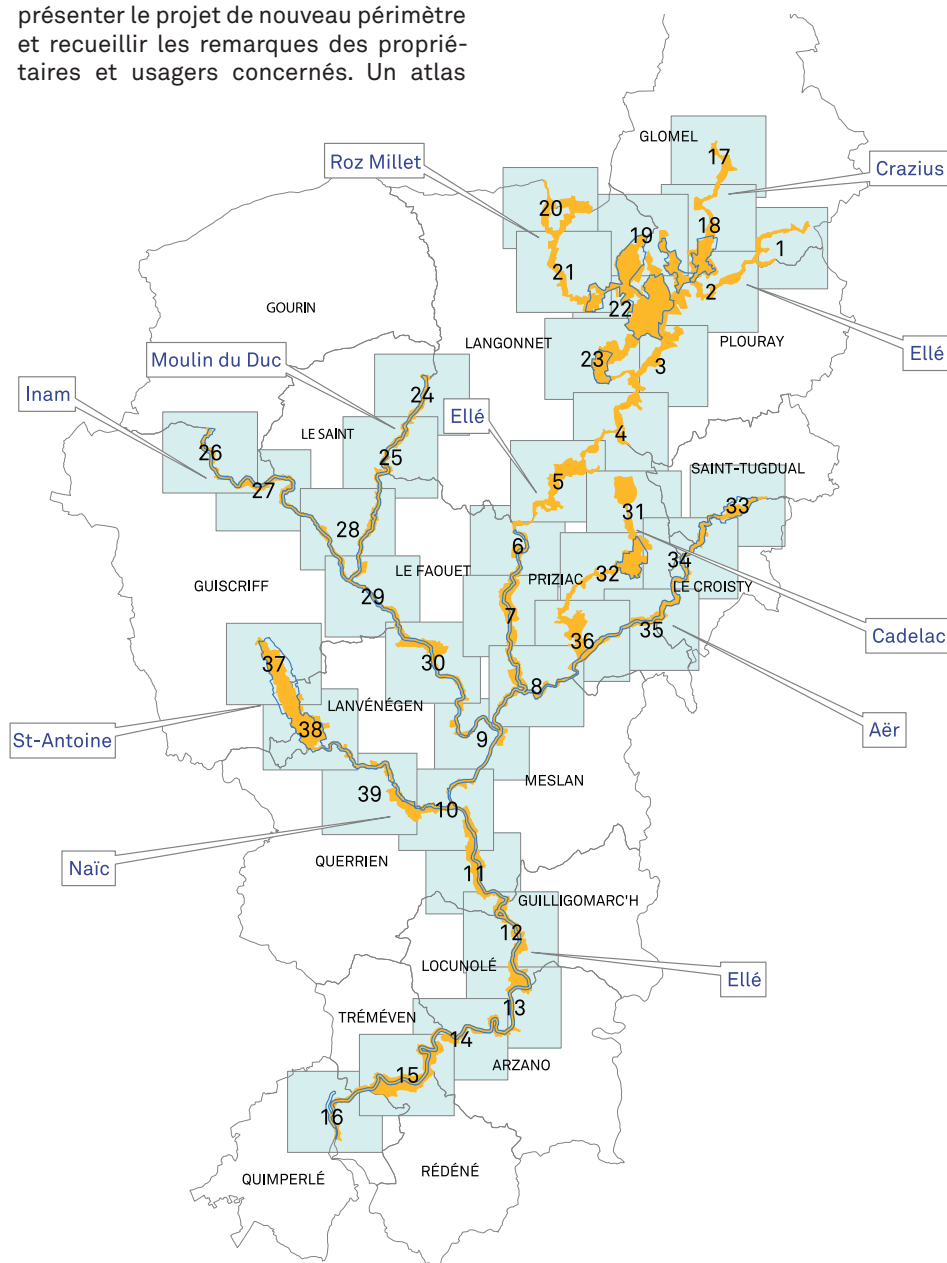
cartographique a ainsi été transmis aux 18 communes traversées par le site pour un affichage en mairie et 3 réunions publiques se sont tenues à Priziac (10 avril), Querrien (17 avril) et Langonnet (18 avril).

Cette concertation communale a permis de recueillir une quinzaine de remarques pour faire évoluer le projet.

La procédure officielle de modification du périmètre du site Natura 2000 devrait démarrer d'ici septembre 2018 avec l'avis demandé aux communes et EPCI* par la préfecture. À l'issue de cette consultation, le projet sera transmis au ministère de la transition écologique et solidaire puis à la commission européenne.

* Document d'Objectifs

* Établissement Public de Coopération Intercommunale



CRITÈRES UTILISÉS POUR CONSTRUIRE LE PROJET D'EXTENSION

- Présence d'un cours d'eau
- Limite des parcelles cadastrales
- Zones humides et absence de zones de culture
- Ensemble de végétation structurant

EXTENSION EN CHIFFRES

- Périmètre actuel du site = 2 103 ha
- Projet d'extension 2018 = 3 650 ha (dont 369 ha retirés et 1 919 ha ajoutés)
- + 56 km de cours d'eau dans le site Natura 2000



LÉGENDE

- Site Natura 2000 Rivière Ellé AM4mai2007
- Projet d'extension site Natura 2000 Rivière Ellé 2018
- Limites communales

LE SAGE EIL À LA LOUPE

Prescription E5-10 du PAGD du SAGE EIL

Étude pour améliorer les connaissances de l'estuaire

En lien avec les prescriptions E5-1 (atteinte du classement B des zones de production conchylicoles) et E5-2 (diagnostic sur l'origine des contaminations bactériologiques), le SMEIL a lancé 2 actions complémentaires, à savoir :

- Une étude de modélisation et d'évaluation des impacts bactériologiques dans la Laïta ;
- Un suivi renforcé dans l'eau (affluents et estuaire) et dans la chair des coquillages.

Selon la disposition 10-D1 du SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021, le bassin versant EIL est classé comme prioritaire, ce qui nécessite d'actualiser le profil de vulnérabilité bactériologique.

Un premier diagnostic de la Laïta a été réalisé entre 2013 et 2015 par le SMEIL. Ce travail a permis une identification des sources de contamination, une estimation des flux de pollution et une première hiérarchisation des actions à mener, certaines ayant déjà été conduites.

Longtemps dégradée, la qualité bactériologique de la Laïta s'est améliorée, confirmée par les arrêtés préfectoraux du Finistère (décembre 2016) et du Morbihan (septembre 2017), classant la Laïta aval en B pour le groupe 3, bivalves non fousseurs. Cependant ce classement

reste à consolider par des efforts supplémentaires.

Pour actualiser le profil bactériologique de la Laïta, plusieurs volets d'actions sont à mener. Outre l'exploitation de toutes les données disponibles, il s'agit de modéliser la dispersion des flux de pollution bactériologique ; d'évaluer les impacts, notamment sanitaires, sur les usages présents dans l'estuaire ; d'évaluer l'intérêt d'actions correctrices.

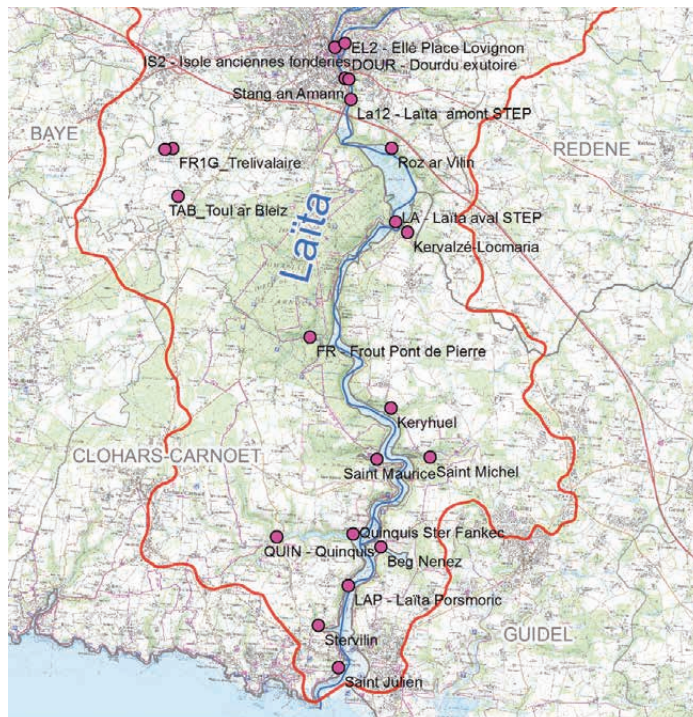
Les usages recensés sur l'estuaire sont le nautisme, la plaisance (port, mouillages et navigation), la conchyliculture, le tourisme, la baignade et la pêche amateur.

Ces 2 premières actions contribueront donc à l'approche globale souhaitée, pour élaborer et valider le programme d'action d'ici fin 2019.

COMMENT ACTUALISER LE PROFIL DE VULNÉRABILITÉ BACTÉRIOLOGIQUE ?

- Assurer un suivi bactériologique dans l'eau et les coquillages ;
- Recueillir et analyser toutes les données disponibles ;
- Identifier les rejets au niveau des exutoires ;
- Modéliser leur dispersion selon différentes conditions (météo, marées...);
- Estimer et hiérarchiser l'impact des flux de pollution sur la qualité de l'eau et des coquillages ;
- Évaluer l'impact sanitaire sur les différents usages ;
- Évaluer l'impact des propositions d'amélioration qui pourraient être mises en œuvre ;
- Réaliser une Analyse Multi-Critères dans un esprit d'aide à la décision pour évaluer la pertinence d'entreprendre ces actions correctrices ;
- Bâtir un programme en priorisant les actions à mettre en place ;
- Définir les études complémentaires éventuellement à mener.

LOCALISATION DES POINTS DE SUIVIS BACTÉRIOLOGIQUES DU SMEIL EN 2018-2019



Sources : BDCARTO IGN 2011-CIS024-53-0074 / BDCARTHAGE IGN / SMEIL

- Stations de suivi SMEIL 2018-2019
- Réseau hydrographique principal
- Limite du bassin versant

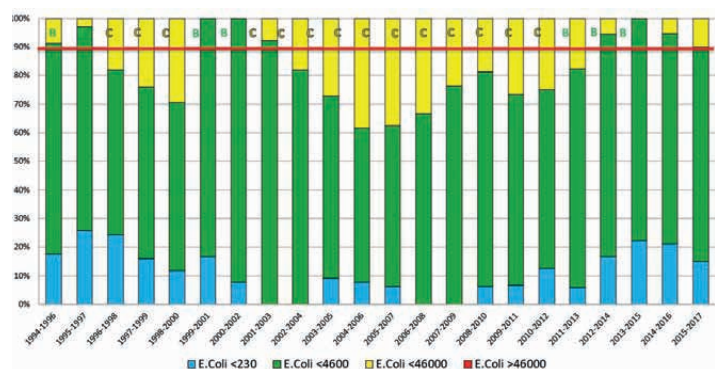


0 1 2 4 Kilomètres

TABLES DE CULTURE DE MOULES À CLOHARS-CARNOËT



ÉVOLUTION DU CLASSEMENT DE L'ESTUAIRE DE LA LAÏTA ENTRE 1996 ET 2017



MODIFICATION DES INVENTAIRES ZONES HUMIDES SUR LE BV EIL, COMMENT FAIRE ?



Zone humide à Langonnet

Afin d'apporter une aide aux communes sollicitées pour modifier l'inventaire des zones humides, le SMEIL a élaboré un guide méthodologique, détaillant étape par étape la marche à suivre.

Il est disponible sur le site internet du SMEIL : <https://www.smeil.fr/documentation/>

AVIS DE LA CLE SUR LA DEMANDE D'EXTENSION DE LA CARRIÈRE DE GLOMEL

Sur le site de Guerphalès à Glomel, les schistes à andalousite sont exploités et traités depuis 1970 par la Société DAMREC, filiale du Groupe IMERYS, pour produire un concentré d'andalousite destiné à la fabrication de produits réfractaires.

Un dossier de demande de régularisation était soumis à enquête publique en juin, qui aboutit notamment à l'extension de la superficie actuellement autorisée de 20,8 ha, portant ainsi la surface totale du site à 264,7 ha.

Au vu des enjeux importants vis-à-vis des milieux aquatiques et de la localisation de la carrière en tête de bassin versant, qui plus est avec le ruisseau du Crazius récepteur de la totalité des rejets, la CLE* a souhaité échanger spécifiquement sur ce dossier le 13 juin dernier en présence de l'industriel. À l'issue des échanges avec les représentants de la société Imerys et après débat, les membres de la CLE ont émis un avis favorable sous réserve.

* Commission Locale de l'Eau.

ÉTUDE ZEC*, OÙ EN EST-ON ?

La phase 2 de l'étude, aujourd'hui engagée, vise l'élaboration d'un programme d'actions pour la restauration et l'optimisation des ZEC prioritaires les plus intéressantes. Pour ce faire, 4 scénarios sont à l'étude (modélisation hydraulique) afin de définir la stratégie la plus efficace possible pour réduire le risque inondation sur les secteurs à enjeux. Une fois le meilleur scénario identifié, nous saurons quelles sont les ZEC à aménager, selon quelles modalités, pour quel coût et pour quelle efficacité. L'étude devrait être finalisée courant 2019.

* Zones d'expansion de Crues

SORTIE DU PETIT GUIDE DES INONDATIONS À QUIMPERLÉ

Dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI), le SMEIL a élaboré un «Petit guide des inondations à Quimperlé» qui retrace l'historique des inondations, leurs causes, le fonctionnement du bassin versant, les enjeux exposés et solutions apportées.

Ce guide est distribué aux nouveaux arrivants en zone inondable à Quimperlé lors de leur abonnement au service de distribution d'eau potable.

Ce guide est disponible auprès du SMEIL ou de la mairie de Quimperlé.



POINT SUR L'ÉTUDE LAÏTA - ACRI

ACRI-IN réalise pour le SMEIL depuis fin 2016 une étude sur le fonctionnement hydrologique de la Laïta amont, entre Port de la Vêchène et Quimperlé. Cette étude a abouti à une modélisation hydraulique précise, en 2D, de la Laïta. Plusieurs scénarios d'aménagement ont été simulés, notamment le retrait des remblais en lit majeur, un curage du lit mineur et une réouverture des Guerns, pour différents débits de crues et conditions de marées.

Les résultats démontrent qu'aucun aménagement ne permet de réduire significativement les inondations à Quimperlé. Le gain sur les hauteurs d'eau est de quelques centimètres seulement pour une crue du type 2013/2014, et le gain sur la durée d'ennoiement est également faible.

Le rendu définitif de l'étude, qui comprendra une analyse du coût et de l'intérêt d'entreprendre des travaux, est attendu pour début juillet 2018.

ÉTAT DES LIEUX ACTUALISÉ DU TERRITOIRE ELLÉ-ISOLE-LAÏTA : LE RAPPORT DISPONIBLE

Le rapport d'état des lieux actualisé du territoire du SAGE Ellé-Isole-Laïta est disponible sur le site internet du SMEIL : <https://www.smeil.fr/documentation/>

MOULIN DES GORRÊTS À QUIMPERLÉ, DÉMARRAGE DE L'ÉTUDE

Le SMPE* vient de lancer une étude préalable au réaménagement du barrage et de la station de pompage du moulin des Gorrêts, premier obstacle à la circulation des poissons et des sédiments sur l'Ellé. L'étude doit permettre de concevoir les aménagements à réaliser sur l'ouvrage afin d'assurer la continuité écologique dans toutes les conditions hydrologiques mais également de porter la capacité de pompage des eaux brutes à 750 m³/h, le tout en conciliant les usages, notamment la pratique du canoë et de la pêche sur le site. Un aménagement primordial pour permettre aux poissons d'accéder à leurs zones de reproduction en amont de l'ouvrage.

* Syndicat Mixte de Production d'Eau de Quimperlé

Les financeurs du SMEIL :



Directeur de la publication : Daniel LE BRAS
Responsable de la rédaction : SMEIL
Conception et réalisation : 56 Degrés
Illustrations : SMEIL
Impression en 1400 exemplaires sur papier recyclé

CONTACT

Syndicat Mixte Ellé-Isole-Laïta
1, rue Andreï Sakharov - CS 20245
29 394 Quimperlé cedex
Tel. : 02.98.09.00.46 - 06.19.02.67.49
smeil@quimperle-co.bzh
Toutes les infos du SAGE EIL :
www.smeil.fr